MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'entrée en vigueur du règlement sur la tarification de certains biens, services et activités pour l'année 2026 – Règlement numéro 04-2026 de la Régie intermunicipale Centre Sportif Soulanges en affichant une copie à chacun des endroits suivants : sur le site internet de la Municipalité ainsi que sur le babillard extérieur de l'hôtel de ville en date du 3 novembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Rivière-Beaudette, ce 3 novembre 2026.

Éric Lachapelle
Directeur général et greffier-trésorier